

PREFET DES HAUTES-PYRENEES Direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées Service économie agricole et rurale 3 rue Lordat – BP 1349 65013 TARBES Cedex

Contact: Sandrine DORGANS ou Philippe NOTE Tél: 05-62-51-40-53 ou 40-13 Courriel: sandrine.dorgans@hautes-pyrenees.gouv.fr

philippe.note@hautes-pyrenees.gouv.fr

Affichage en mairie des demandes soumises à publicité Commune : LANNEMEZAN

En application de l'article R.331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles sont soumises à publicité et doivent être affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens objet de la demande. Cette publicité porte sur la localisation des biens, leur superficie, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires) et du demandeur, le numéro et la date d'enregistrement de la demande ainsi que la date limite de dépôt des demandes concurrentes. Toutes ces informations sont référencées dans le tableau ci-dessous.

N° de dossier et nom du demandeur :	Date d'enregistrem ent :	Date limite de dépôt de candidature concurrente:	Surface demandée :	Localisation du bien :	Propriétaire(s) :
№: 5597 FERME ARCOULAN	22/08/2025	19/11/2025		CLARENS : 69,5165 ha; GALEZ : 19,92 ha; RECURT : 12,4219 ha; LANNEMEZAN : 1,5012 ha;	NOILHAN Clément : 42,0693 ha; NOIHLAN Jean-François : 29,6572 ha; DUPRAT Gisèle : 7,0275 ha; MELLIEF Jean-François : 6,8854 ha; SARRAQUIGNE Marie : 4,776 ha; autres : 12,9442 ha;
à CLARENS			-	; ·	